



## Déclaration liminaire CGT au CSAL

**DRFiP67 du 30 janvier 2023**

Monsieur le Président,

Le seul point à l'ordre du jour de ce Comité Social d'Administration (CSA) est le Contrat d'Objectifs et de Moyens – COM. Celui sur la période de 2023 à 2027 pour être précis. Est-ce que ce point méritait une réunion particulière du CSA ? La CGT ne le pense pas. Mais bon, passons.

Pensez-vous vraiment que les agent·e·s, dont certains ont déjà assisté dans leur service à une présentation sur ce « contrat » COM, croient réellement que la direction retiendra leur « participation » après la marche forcée et destructrice du Nouveau Réseau de proximité qu'ils/elles ont vécu ?

Un COM dont le « document d'orientation » mentionne de grandes phrases, de beaux principes connus de tous mais qui, hélas sont restés à l'état limnique sur le terrain, dans les services.

Quelques exemples :

- À quoi bon rappeler que la bonne gestion des deniers publics est une priorité si les réformes et restructurations récentes entraînent une fragilisation de cette mission ?
- À quoi bon rappeler qu'il faut garantir le meilleur accès aux informations et services de la DGFIP alors que les réformes incessantes ont mis à mal notre présence en tant que service public ?
- À quoi bon rappeler que l'intelligence artificielle et le data-mining entraînent des gains de productivité, ce qui est relatif, si c'est pour supprimer des emplois, notamment dans le secteur du contrôle fiscal ?
- À quoi bon un « accompagnement dynamique aux agents » et « attirer de nouveaux talents » alors que les conditions de travail et de salaires à la DGFIP se détériorent dans la vraie vie ?

Etc.

Quid des difficultés croissantes des collègues à exercer correctement leurs missions, leur travail ?

Ce n'est pas la démarche du « grand remue-méninges » qui sort des grands cerveaux stratosphériques de Bercy ni ses conclusions qui réussiront à associer les agent·e·s, fatigué·e·s par les réorganisations incessantes, au projet de Contrat d'Objectifs et de Moyens 2023-2027. Les propositions de ce « contrat » ne visent qu'à poursuivre et amplifier les restructurations et fusions engagées dans tous les domaines à la DGFIP.

La CGT et le personnel de la DGFIP ne sont pas dupes !

La souffrance exprimée par nombre d'agents depuis des années, que nous, représentants syndicaux, faisons remonter dans les instances locales et nationales, est ici tout simplement ignorée.

Nous ne serons pas associés à cette entreprise mystificatrice qui démontre le profond mépris que la direction exprime envers les agent·e·s des Finances Publiques.

En conclusion, le COM est soigné et précieux, mais pas réellement crédible même pour un roman d'anticipation. Mais le pire, c'est qu'il est en réelle contradiction avec la réalité que vivent les agents de la DGFIP. Pas très vendeur voire pitoyable au vu de l'histoire de notre administration.